

Les **ECHOS** du **Granier**

MAI
2018 **16**



VIE MUNICIPALE : Budget prévisionnel communal 2018 ///

TRAVAUX : Mes ordures ménagères ne sont pas collectées, pourquoi ? /// **VIE LOCALE** : MVGlamour, ça décoiffe ! ///

VIE ASSOCIATIVE : 33 ans de présidence pour Maryse Girardy /// **ENFANCE / JEUNESSE** : Accueil de loisirs : un été de folie !

/// **BIBLIOTHEQUE** : Animations « bien-être » /// **INFOS DE LA VALLEE** : Arc et flèches : des idées d'activités

/// **IL ÉTAIT UNE FOIS CHAPAREILLAN** : La vie à Bellecombe au XIV^{ème} siècle - partie 3

- 3. Editorial
- 4 / 12. Vie Municipale
- 13 / 19. Vie Associative
- 20 / 21. Aménagements & Travaux
- 22 / 23. Vie Locale
- 24. Enfance & Jeunesse
- 25. Bibliothèque
- 26 / 27. Infos de la Vallée
- 28. Il était une fois Chapareillan

ETAT CIVIL



NAISSANCES...

Léana DAMALIX
5 janvier

Aurore CRETENAND
6 janvier

Romain ARVANITAKIS
30 janvier

Alice FERNANDES
26 février

DÉCÈS...

Germaine ROYBON
17 février

Denise GERNOUX
23 février

Maurice DRILLAT
5 mars

Marcelle MIGUET
16 mars

Jeanine CARTIER
18 mars

Marie RIVOLLIER
3 avril

P ERMANENCES

CPAM :

Les mercredis semaines impaires
de 8^H30 à 10^H30

Local « permanences », place de la mairie.

ADPA :

Mardi & mercredi
de 9^H00 à 12^H00, sur rendez-vous

Salle Saint Roch

☎ : 04 76 40 79 35

En cas d'urgence appeler au 04 76 92 18 82

CLCV :

Consommation Logement et Cadre de Vie :
Le 4^{ème} jeudi du mois (hors vacances scolaires)
de 10^H30 à 12^H00

Local « permanences », place de la mairie.

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Martine Kohly et Christophe Engrand :

Les mardis 15 mai et 12 juin
de 15^H30 à 17^H00 sur rendez-vous

Maison du territoire à Bernin.

☎ : 04 76 00 38 49



Commémoration du cessez-le-feu en Algérie en présence des sapeurs-pompiers, Marc Portaz président du comité local et de la FNACA et Gilles Forté, 1^{er} adjoint



MARTINE VENTURINI-COCHET
Maire de Chapareillan

UN BUDGET OXYGÉNÉ MAIS FRAGILE !

Le budget Communal a retrouvé un peu de couleurs.

Malgré un budget 2017 serré et une baisse des dotations de l'État de 15000 euros, en 2018 le budget communal retrouve un peu d'oxygène. Ces résultats sont le fruit des efforts de gestion réalisés et des choix opérés par la municipalité. Cette tendance budgétaire demeure néanmoins fragile mais nous permettra pour cette année, de maintenir nos investissements sans recourir à l'emprunt et de poursuivre notre volonté de désendettement de la Commune.

La microcentrale et ses nuisances sonores vont bientôt se résoudre, l'étude acoustique est terminée. Les premiers travaux vont commencer fin Juin.

Une deuxième réunion publique sur le P.L.U a eu lieu le jeudi 22 Mars à la salle polyvalente sur la synthèse du diagnostic territorial et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D).

Ce P.A.D.D définit les orientations d'urbanisme à long terme et les aménagements retenus par la commune. Dans le nouveau P.L.U nous aurons pour objectif d'œuvrer pour un développement urbain maîtrisé et de qualité.

Le Lyon-Turin va impacter Chapareillan !

Il m'a paru important de faire une réunion publique sur les questions que soulève ce projet, un an après le lancement d'une consultation pour le report de la route vers le rail par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour plus d'informations connectez-vous sur le site lyonturin.eu.

Je suis régulièrement interpellée par des habitants excédés par les déjections canines non ramassées. C'est pourquoi, j'en appelle au civisme des propriétaires de chiens, afin que soit respectée la propreté de Chapareillan. C'est un dernier rappel avant verbalisation ; l'infraction sera passible d'une contravention de première classe soit 35 euros.

Suite aux travaux place de la mairie et malgré les contraintes que cela impose, j'ai décidé de maintenir la vogue pour la joie des petits et des grands. Je remercie les entreprises de s'être adaptées aux conditions de sécurité.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été.

ÉVÈNEMENTS

SALON DU DRONE :
SAMEDI 26 MAI - 10^H00 / 18^H00
SALLE POLYVALENTE

FEU D'ARTIFICE
VENDREDI 13 JUILLET - 22^H00
VERS LA SALLE POLYVALENTE

COMMÉMORATION
DU
14 JUILLET 1789
SAMEDI 14 JUILLET - 11^H00
MONUMENT AUX MORTS

Contact

Mairie
24 place de la mairie
CS 60 077
38530 CHAPAREILLAN

☎ : 04 76 45 22 20
Fax : 04 76 45 21 46

lundi, mardi, vendredi, samedi :
8^H30 / 12^H00
mercredi :
8^H30 / 12^H et 13^H30 / 18^H00
jeudi :
18^H00 / 20^H00
Fermé le samedi matin en juillet/août.

E-mail :
accueilmairie@chapareillan.fr

Site :
www.chapareillan.fr

Facebook :
[@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)

BUDGET PRÉVISIONNEL COMMUNAL 2018

« Après une année 2017 empreinte de bon sens, au vue des dépenses de l'argent public, je tiens à saluer les efforts qui ont été réalisés par tous les services et les élus. Les habitants ont bénéficié d'un service public de qualité malgré un budget 2017 serré.

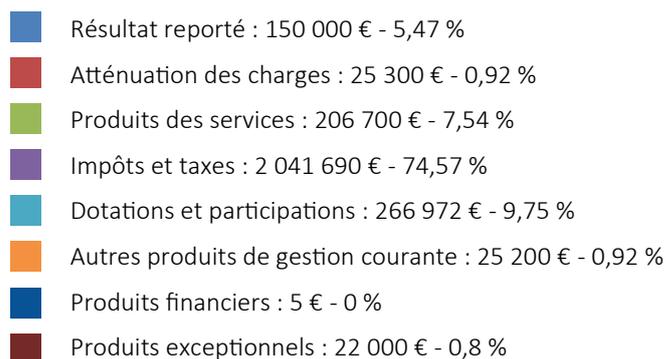
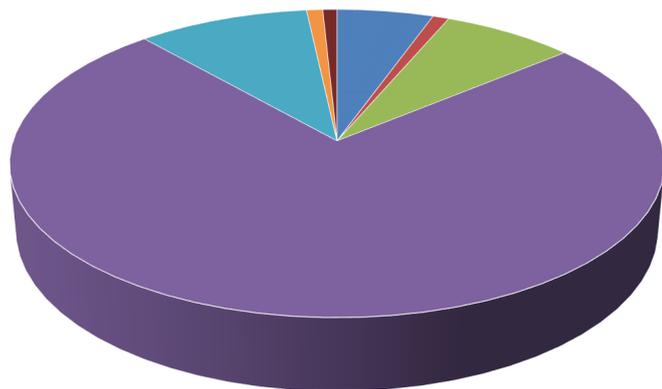
Nous avons choisi, à nouveau cette année, de ne pas faire appel à l'emprunt et ainsi contribuer à la réduction de l'endettement de la commune qui pèse toujours sur ses finances.

Je terminerai en constatant que les recettes de fonctionnement depuis 2014, année de leur pic, sont en baisse constante.

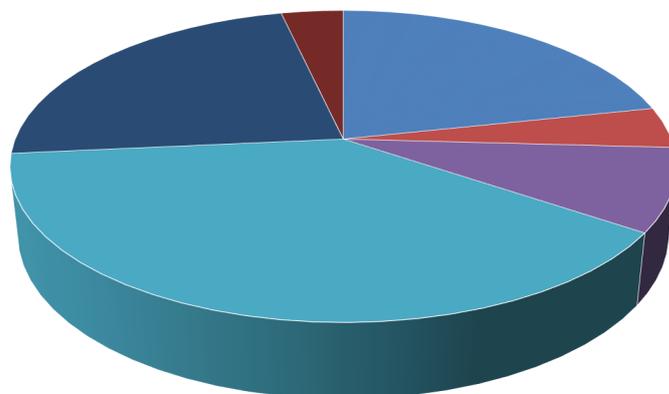
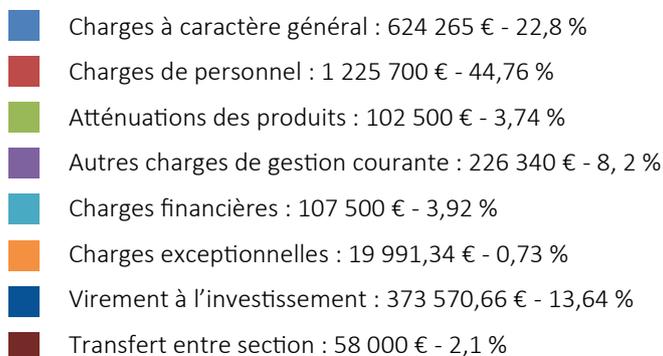
Les faits sont là. Ce budget a été élaboré avec beaucoup de bon sens. »

Nathalie Estory, adjointe aux finances et au budget

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 737 867 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 737 867 €



BUDGETS ANNEXES « Z.A DE LONGIFAN » ET « EAU ET ASSAINISSEMENT »

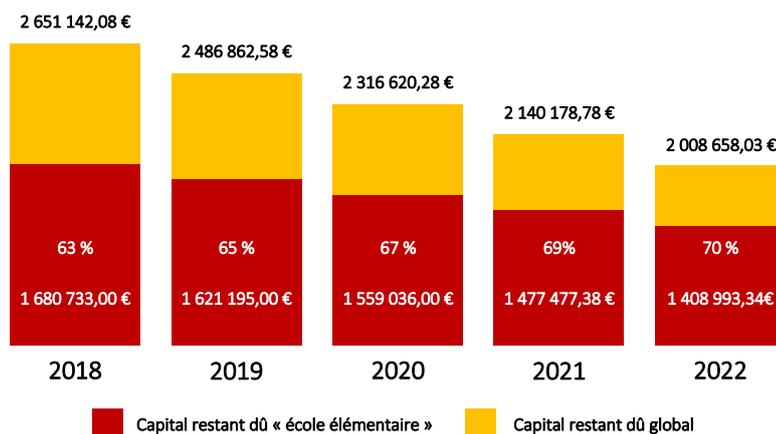
Au 1^{er} janvier 2018, la « Z.A de Longifan » et l'« eau et l'assainissement » ont été transférés à la communauté de communes du Grésivaudan.

La commune ne gère donc plus ces budgets.

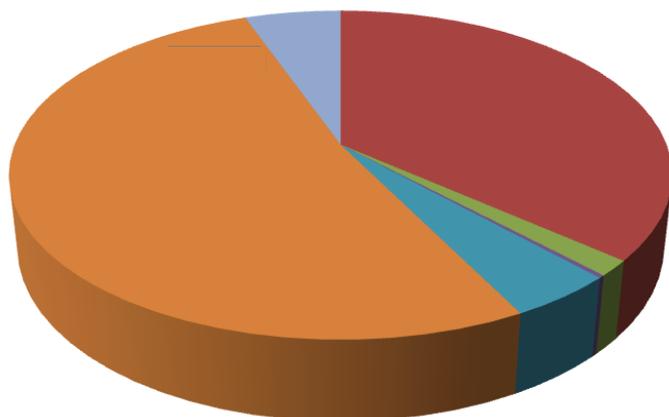
BUDGET ANNEXE MICROCENTRALE

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	210 000 €	210 000 €
Investissement :	323 782,09 €	323 782,09 €

ETAT DE LA DETTE COMMUNALE SUR 5 ANS



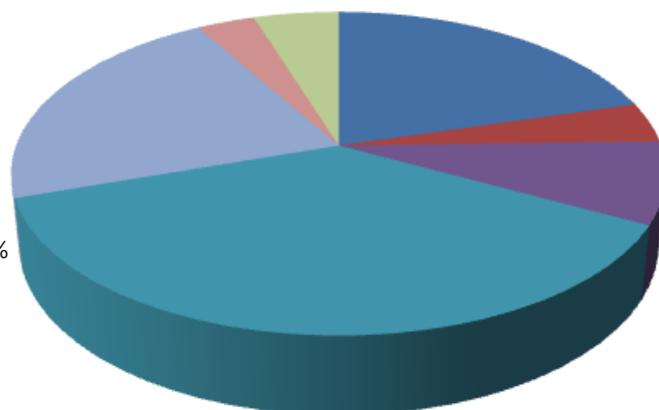
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 715 134,05 €



- Résultat reporté : 0 € - 0 %
- Emprunt : 620 000 € - 36,15 %
- Immobilisations incorporelles : 26 100 € - 1,52 %
- Subventions d'équipement versées : 4 500 € - 0,26 %
- Immobilisations corporelles : 76 270 € - 4,45 %
- Immobilisations en cours : 892 284,45 € - 52,02 %
- Restes à réaliser : 95 979,60 € - 5,59 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 715 134,05 €

- Résultat reporté : 352 536,96 € - 20,55 %
- Subventions : 69 173 € - 4,03 %
- Emprunts et dettes assimilées : 0 € - 0 %
- Dotations (FCTVA + TAM) : 140 000 € - 8,16 %
- Excédents de fonctionnement capitalisés: 636 546,43 € - 37,11 %
- Cession immobilisations : 0 € - 0 %
- Virement de la section de fonctionnement : 373 570,66 € - 21,78 %
- Opérations ordre transfert entre sections : 58 000 € - 3,38 %
- Restes à réaliser : 85 307 € - 4,97 %



Ma ville, je l'aime, je la protège

DU NOUVEAU À CHAPAREILLAN

ALERTE/INFORMATION
Soucieuse de la sécurité de ses habitants, votre commune a mis en place un système d'alerte à la population...

Pour recevoir **gratuitement** les alertes de votre commune :
Inscrivez-vous sur <https://www.inscription-volontaire.fr/chapareillan>
ou complétez le formulaire papier **en mairie**

ciitélécom

EN BREF...

Lors de la **COUPURE D'EAU**, le 12 mars dernier, vous avez été nombreux à téléphoner en mairie !

Si vous aviez été inscrits à notre système de **TÉLÉ-ALERTE**, vous auriez été avertis soit par téléphone soit par sms 4 jours plus tôt. Alors, n'hésitez pas ! Inscrivez-vous ! C'est gratuit !

Pour vous tenir informé des évènements, n'oubliez pas également de consulter notre site et notre page Facebook.

1^{ERS} PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Après 2 réunions de préparation et une séance plénière, nos jeunes conseillers ont démarré leur mandat avec beaucoup d'idées et de projets...



INVITATION ET PARTICIPATION



**COMMÉMORATIONS
NATIONALES**
8 mai, 14 juillet...



REPAS DES ANCIENS

ANIMATIONS



**ANIMATION ÉCO-CITOYENNE
SAMEDI 15 SEPTEMBRE**

Petits et grands !
Le CME vous invite
au nettoyage de la commune.
Pique-nique offert par la mairie à
tous les inscrits

**Concours
d'Affiche 2018**
DE LA JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE
Règlement sur chapareillan.fr
prochainement



FÊTE DES CM1 / CM2
Vendredi 29 juin

ET 1^{ÈRE} PLÉNIÈRE



DIVERS



COMMISSION CANTINE
Réflexion sur les menus,
l'organisation du temps de repas,
remise aux enfants de leur photo
d'anniversaire ...



**RENCONTRE
AVEC LE CONSEIL DES SAGES**



AGENDA CME

?? **RÉUNION DE PRÉPARATION**
Bungalows de 16^H45 à 18^H30

*A l'heure où nous imprimons ce journal,
les dates des réunions de préparation
n'ont pas encore été déterminées.*

JUIN :

25 **SÉANCE PLÉNIÈRE**
Salle du conseil municipal
de 16^H45 à 18^H30

*L'accès au public aux séances plénières
est autorisé aux enfants de moins
de 18 ans, habitants ou scolarisés
sur la commune de Chapareillan.*

Retrouvez toutes les informations sur le CME sur le site de la commune,
rubrique « conseil municipal des enfants ».

RÉUNIONS PUBLIQUES :

LYON-TURIN

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 21 mars, Daniel Ibanez, économiste des procédures collectives et Jean-François Roussel, ancien directeur de la gare de Modane et ancien membre de la direction de la SNCF ont animé la réunion publique « Lyon-Turin en pause, les questions que l'on se pose ». Voici quelques extraits :

**LYON - TURIN
EN PAUSE**

**LES
QUESTIONS
QUE L'ON SE POSE**

Présenté par
Daniel IBANEZ
Jean-François ROUSSEL
MERCREDI 21 MARS à 19h30
salle polyvalente

« On nous a toujours expliqué que ce projet du Lyon-Turin était indispensable. Aujourd'hui nous démontrons le contraire seulement avec des équations d'écoles du style CE2-CM1... Notre objectif est de démontrer, et nous y sommes parvenus comme vous pouvez le voir, que sans le Lyon-Turin et avec le matériel existant on peut faire du frêt ... »

« Faire de l'intermodalité c'est relocaliser les conducteurs routiers, c'est plus de conducteurs de trains, ... c'est au final plus ou moins 400 emplois pérennes ».

« On a chacun notre capacité à apporter notre pierre à l'édifice afin de poursuivre ce combat ».

Extraits du discours de Daniel Ibanez



PLAN LOCAL D'URBANISME

Jeudi 22 mars, en présence d'Atelier 2, nouvelle réunion publique sur la synthèse du diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Retour sur cette présentation...

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Habiter à Chapareillan

Une bonne dynamique démographique portée par l'attractivité communale.
Une offre orientée vers les familles et peu adaptée aux personnes âgées.

Se loger sur la commune

Un parc de logements orienté vers les familles.
Une forte dynamique de construction.

Se déplacer

Un territoire dépendant de la voiture individuelle.

Travailler à Chapareillan

Un tissu économique varié, localisé sur l'ensemble du territoire.
Une activité agricole diversifiée et reconnue.

Organisation urbaine et patrimoine

Des espaces publics peu qualifiés et identifiables.
Un patrimoine et un tissu urbain identitaires.

La dynamique écologique

Un patrimoine riche et reconnu.

L'alimentation en eau

Une ressource en eau à surveiller.
Une gestion des déchets perfectible.



Retrouvez toutes les informations
concernant le PLU sur :
pluchapareillan.wordpress.com



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le PADD est le document pivot du PLU. Il détaille le projet politique de la municipalité. Il parle de la démographie, du logement, de l'économie, de la nature, du paysage, des déplacements, de la consommation d'espace... Il fixe également les grandes orientations du territoire en matière d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 années à venir.

Voici les 4 grandes orientations du PADD retenues à ce jour, suite aux ateliers participatifs et au diagnostic territorial :

Préserver l'équilibre rural d'un territoire entre-deux
Soutenir l'économie et les productions locales
Bien vivre à Chapareillan
Cœuvrer pour un développement urbain maîtrisé de qualité

RÉUNION PUBLIQUE

P.L.U

Présentation du diagnostic territorial
Présentation du Projet d'Aménagement
et de Développement Durable (PADD)
Temps d'échanges

Atelier 2 - architecte - urbanisme

JEUDI 22 MARS à 19h00
salle polyvalente

RÉNOVATION DE LA CASERNE DES POMPIERS

« Un outil de travail qui améliore considérablement les conditions de l'engagement de nos Sapeurs-Pompiers », nous a cité le lieutenant Bruno Rolland, lors de son interview.



Le lieutenant Bruno Rolland

Echos du Granier : Pouvez-vous nous expliquer pourquoi une nouvelle caserne ?

Bruno Rolland : Historiquement, le regroupement des Sapeurs-Pompiers de Barraux et des Sapeurs-Pompiers de Chapareillan est intervenu en 2003. A cette occasion, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère prévoyait la création d'une caserne appropriée à de nouveaux besoins.

Le centre venait de recevoir un VSAV (Véhicule d'Assistance Aux Victimes), ce qui transformait son domaine d'activité de manière importante (augmentation du nombre des interventions et de leur durée principalement). Cela a fait émerger de nouvelles contraintes fonctionnelles (désinfection des véhicules, formation accrue, organisation en évolution, etc.).

EdG : Et pourquoi pas un nouveau bâtiment ?

B.R : Plusieurs études infructueuses tournées vers la construction « à neuf » d'un bâtiment ne sont pas arrivées à leur terme. Les dossiers n'aboutissant pas, les conditions des Sapeurs-Pompiers locaux dont les remises n'étaient pas chauffées et qui ne bénéficiaient pas de vestiaires isolés devenaient difficiles alors que les interventions se multipliaient.

Avec l'aide du conseil municipal et de Madame le Maire, Martine Venturini, une proposition « réaliste » et surtout réalisable a émergé. Celle-ci consistait en l'agrandissement des locaux existants. Ce projet à l'état de prémices, fut présenté et porté par le Maire qui après un rendez-vous et une longue discussion avec le Directeur Départemental en a obtenu l'accord de principe. Les études de faisabilité ont pu alors commencer.

Le service « bâtiments » du SDIS38 était missionné pour les études de terrain, la réalisation de plans et la mise en œuvre. Plusieurs problématiques modifièrent les plans initiaux, l'une concernait les réseaux téléphoniques qui empêchaient par voie de servitude une implantation trop large. L'actuel bâtiment dont chacun peut constater l'avancée rapide était retenu finalement, disposant les locaux sur deux niveaux dans le prolongement du bâtiment actuel.

EdG : Et l'inauguration est pour bientôt ?

B.R : Raisonnablement, on peut espérer que la fin des travaux verra



une inauguration fin d'année 2018. Les Sapeurs-Pompiers bénéficieront alors d'une grande salle de formation, de bureaux, d'un local de désinfection faisant également office de pharmacie, de vestiaires séparés hommes et femmes incluant des sanitaires et douches également séparés, d'un standard radio, et de nombreuses autres fonctionnalités qui amélioreront le quotidien.

EdG : Avez-vous d'autres projets ?

B.R : oui, nous pensons à l'avenir et notre objectif est de porter et de transmettre les valeurs de service et d'engagement. **Les Sapeurs-Pompiers, soutenus par la commune de Chapareillan lancent une section de « Jeunes Sapeurs-Pompiers » en septembre prochain.** Les jeunes intéressés par ce projet peuvent adresser dès à présent leur demande à :

Monsieur le Chef de Caserne
de Chapareillan
place de la mairie
38530 CHAPAREILLAN



Prise de vue par drone de l'agrandissement de la caserne des pompiers

DERNIER AVERTISSEMENT AVANT VERBALISATION

Dans notre journal de septembre, nous avons fait un rappel à la loi afin que les propriétaires de chiens prennent leurs responsabilités et ramassent les crottes de leurs chiens.

**6 mois plus tard,
le constat est lamentable !
Aucune prise de conscience !
Aucun respect des autres !
Aucun respect de votre environnement !**

Chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections et doit se munir de tout moyen à sa convenance pour les ramasser.

L'accès des aires de jeux pour enfants est interdit aux animaux.

Extrait de l'article 9 de l'arrêté portant règlement municipal de propreté des voiries et des espaces publics

Merci de penser aux personnes qui marchent dedans, aux enfants qui tombent dedans sur le terrain de foot et aux regards des autres qui pèsent sur vous...



RECENSEMENT MILITAIRE (RECENSEMENT CITOYEN)



Les jeunes filles et les jeunes garçons de nationalité française qui atteignent leur 16^{ème} année ont l'obligation de se faire recenser dès la date de leurs 16 ans.

Si vous êtes concernés vous pouvez faire cette démarche sur le site service-public.fr ou vous présenter, en personne, au secrétariat de Mairie avec votre livret de famille et un document justifiant de votre Nationalité Française (carte d'identité, passeport...)

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

En revanche, en aucun cas, vous ne pouvez vous faire recenser avant le mois de votre anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). La JDC est une étape clé, à ne pas manquer.

Le certificat qui vous sera remis est obligatoire pour passer vos examens (CAP, BAC, permis de conduire ...), vos concours (fonction publique, grandes écoles ...) ou vous engager dans l'armée.

L'organisation de la JDC est maintenant en ligne majdc.fr Vous pouvez

découvrir ce qu'est la JDC, poser toutes vos questions, télécharger votre convocation, changer la date de votre JDC, télécharger votre attestation, être guidé jusqu'au site de convocation ... et si vous n'êtes pas encore recensé(e), vous serez redirigé(e) sur le site de recensement service-public.fr



C'ÉTAIT CARNAVALESQUE...

Retour en images sur notre carnaval de folie 2...



M. Carnaval, réalisé par les enfants des TAP



Les 42 participants au concours de déguisements. Les grands gagnants sont Romane, Titouan et Anahé.



Le défilé dans les rues de Chapareillan, rythmé par la batucada Ziriguidoum



... ET ŒUFTRAORDINAIRE !

et notre traditionnelle chasse aux 3001 œufs...



Les 2 / 5 ans...



...les + de 6 ans...



...les adultes...



Les vainqueurs de cette 4^{ème} édition
aux côtés de Vincenzo Sanzone, conseiller municipal et Martine Venturini-Cochet



...et les familles...



...donc beaucoup de monde
pour ce nouveau rendez-vous !

APRÈS LES ILLUMINATIONS...

La commune a remercié, vendredi 16 février, les 13 participants qui ont illuminé Chapareillan lors de la deuxième édition du concours des « illuminations de Noël ». Tous les participants sont repartis avec un bon d'achat. Les 3 gagnants 2018 sont Jonathan Mutter, Didier Mègret et Manuel Dies.



Remise des prix du concours « illuminations de Noël » en présence de l'ensemble des participants



... LE CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Afin de vous faire patienter avant le prochain concours des illuminations de Noël, La commune de Chapareillan organise un concours de « balcons et jardins fleuris ».

Les inscriptions auront lieu du 14 mai au 15 juin 2018. Le jury passera chez les participants entre le 1^{er} et le 31 juillet.

Retrouvez le règlement et le bulletin d'inscription sur notre site chapareillan.fr ou à l'accueil de la mairie

CONCERT GRATUIT



Samedi 6 octobre à 20^H30
à la salle polyvalente

RAID DINGUE DU CINÉTOILES 2018

LE VENDREDI 20 JUILLET
à 21^H45

Au stade de foot

Salle polyvalente en cas de pluie

Johanna Pasquali est une fliquette pas comme les autres. Distracte, rêveuse et maladroite, elle est d'un point de vue purement policier sympathique mais totalement nulle. Dotée pourtant de réelles compétences, sa maladresse fait d'elle une menace pour les criminels, le grand public et ses collègues. Assignée à des missions aussi dangereuses que des voitures mal garées ou des vols à l'étalage, elle s'entraîne sans relâche pendant son temps libre pour réaliser son rêve : être la première femme à intégrer le groupe d'élite du RAID...

Suite sur chapareillan.fr



SALON DU DRONE : 1^{ÈRE} ÉDITION

Premier salon du drone organisé par « Drone Process Training », l'association « European Drone Agency », les « sapeurs pompiers de Chapareillan / Barraux » et la commune. Découvrez le programme de cette journée exceptionnelle !

**LE SAMEDI 26 MAI
DE 10^H00 À 18^H00**

salle polyvalente et alentours

Entrée libre et gratuite

Buvette et petite restauration
par l'Amicale des Sapeurs-pompiers

Renseignements :
contact@droneprocess.com
www.chapareillan.fr

ACTIVITÉS ET ATELIERS :

Initiation au pilotage de drones
Tour de quad
Ballade en drone (lunette de réalité virtuelle)
Apprentissage des gestes qui sauvent
Manœuvres de secourisme
Prise de vue aérienne
Cartographie 3D

Et plus encore sur place...

SALLE POLYVALENTE CHAPAREILLAN

» 26 «

MAI 2018

- 10H - 18H -

- INITIATION AU PILOTAGE DE DRONE TOUR DE QUAD (À PARTIR DE 8 ANS)
- ECRAN GÉANT - RETRANSMISSION EN LIVE PAR DRONE DU SALON BALLADE EN DRONE - LUNETTE DE RÉALITÉ VIRTUELLE
- APPRENTISSAGE DES GESTES QUI SAUVENT
- MANŒUVRE DE SECOURISME À GRANDE ÉCHELLE (AVEC PARTICIPATION DES JEUNES)

VENEZ DÉCOUVRIR LE DRONE ET SES ACTIVITÉS

SALON DU DRONE

1^{ÈRE} ÉDITION **ENTRÉE GRATUITE**

CONTACT@DRONEPROCESS.COM

PARTENAIRES



AGENDA MUNICIPAL

MAI

- 8 COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945
Monument aux morts à 11^H00
- 14 CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS
Démarrage des inscriptions
- 26 SALON DU DRONE
Salle polyvalente de 10^H00 à 18^H00

JUILLET

- 13 FÊTE NATIONALE
Salle polyvalente à 19^H00
- 14 COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 1789
Monument aux morts à 11^H00
- 20 CINÉTOILES : RAID DINGUE
Stade de foot à 21^H45

AOÛT

- 25 COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE CHAPAREILLAN
Monument aux morts

FÊTE NATIONALE

En partenariat avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers

13

Juillet 2018

Fête Nationale

Chemin des écoliers - salle polyvalente

19^H00 :
BUVETTE ET RESTAURATION
En plein air

21^H00 :
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Départ : Place de la Mairie
avec vente de flambeaux sur place

22^H00 :
FEU D'ARTIFICE
BAL DES POMPIERS

En cas de pluie, les festivités auront lieu à la salle polyvalente



www.chapareillan.fr

RENCONTRE AVEC LES BELGES

Une délégation de boirsois arrivent sur Chapareillan le week-end du 14 juillet ! Pour les accueillir au mieux, l'union commerciale, l'amicale des sapeurs-pompiers et la commune se joignent au comité de jumelage pour les aider dans leurs festivités. Un programme riche en animations.

Chapareillanaises, Chapareillanais, venez partager ce moment avec nous !

VENDREDI 13 JUILLET

19^h00

Buvette et restauration

en plein air vers la salle polyvalente

21^h00

Descente aux flambeaux

Départ : place de la mairie avec vente de flambeaux sur place

22^h00

Feu d'artifice

Suivi du

Bal des pompiers

SAMEDI 14 JUILLET

11^h00

Commémoration du 14 juillet 1789

Monument aux morts

Suivi du

vin d'honneur,

en mairie

17^h00

Animations sportives au stade :

foot, pétanque, initiation judo, tennis, jeux en famille...

20^h00

Repas champêtre

Animations pour tous :

rodéo, blind test...

22^h00

Soirée dansante

avec DJ Tropicana (DJ Belge)

Salle polyvalente

DIMANCHE 15 JUILLET

16^h30

Diffusion sur écran géant de la finale de la coupe du monde de football

Salle polyvalente

21^h00

Concert

Présence de Food trucks (pizzas, burgers...) et buvette

Toute association souhaitant participer à cet événement est la bienvenue. Si vous souhaitez nous rejoindre pour une animation ou nous aider à l'organisation,

merci de prendre contact :

Comité de jumelage Boirs / Chapareillan

Sylvain Martinez

☎ : 06 34 63 08 15

www.facebook.com/jumelage.boirschapareillan



EUROPEAN DRONE AGENCY

Créée en 2017 sur Chapareillan, l'association European Drone Agency (EDA) est composée de bénévoles œuvrant dans le cadre d'interventions de secours aux personnes, biens, animaux, à l'environnement ayant lieu lors de catastrophes de toutes natures ou de fléaux calamiteux, en France et dans le monde entier prenant en compte l'enseignement et la pratique de méthodes de secours sols et par moyens aériens pour l'organisation de manœuvres.

Pour en savoir plus, les Echos ont rencontré M. Bastien Alorent, président de l'association EDA.



EdG : Un dernier mot ?

B.A : Je souhaite préciser que depuis le début de l'année, la commune de Chapareillan nous a mis à disposition les locaux de la petite gare, et nous la remercions. Ces locaux nous permettent de nous réunir, nous former, échanger mais également d'organiser des manœuvres (exercices de mise en situation).

Pour conclure, nous serons présents au 1^{er} salon du drone de Chapareillan, le 26 mai prochain et de ce fait, nous invitons le public à venir nous rencontrer pour échanger et participer.



De gauche à droite : Bruno ROLLAND, Vice-Président, Bastien ALORENT, Président et Stéphane ROLLAND, trésorier.

Echos du Granier : Quel est le rôle de votre association ?

Bastien Alorent : Notre rôle principal est de rassembler des personnes volontaires qui ont des compétences en lien avec les secours, l'aéronautique (pilotage) et la technique (cartographie, modélisation 3D) afin de pouvoir répondre à des besoins opérationnels en France et à l'Étranger.

Notre association, qui est indépendante et apolitique, est unique en France. Elle s'est basée sur des compétences canadiennes et américaines, réadaptées à l'Europe.

Notre objectif est de répondre de façon opérationnelle pour sauver des vies tout en déployant les moyens nécessaires : utilisation de cartes géographiques référencées, prise de décisions, utilisation de drones pour rechercher des personnes disparues...

EdG : Quelles interventions avez-vous déjà réalisées ?

B.A : Notre association avec l'organisation non gouvernementale USAR-GIS (Groupe d'Intervention et de Secours) est intervenue sur l'île Saint

Martin, après le passage de l'ouragan IRMA. L'objectif étant à l'aide de drones de rechercher d'éventuels survivants dans les décombres. Cette demande est venue directement de l'État.

Début janvier, suite aux inondations, c'est le SDIS 73 qui a fait appel à nos compétences pour rechercher le pompier Robert Sandraz, disparu lors d'une intervention de sauvetage.

EdG : Quel avenir pour EDA ?

B.A : EDA est déjà connu au niveau national grâce à ses compétences et à son équipe de volontaires très diverse (sapeurs-pompiers, médecins, pilotes, techniciens). Du fait de cette diversité, nous sommes en capacité de répondre à des missions vraiment spécifiques.

Nous avons récemment passé un premier accord avec la Suisse pour partager nos expériences et l'Allemagne souhaite également développer cette compétence.

Je pense qu'EDA a un bel avenir.



Contact :

Bastien Alorent

☎ : 07 68 42 84 80

b.alorent@eda-sar.org

Facebook : @europeandroneagency

Site : eda-sar.org

MANIFESTATION FOOTBALLISTIQUE EUROPÉENNE AVEC CHA.PO.BA

Ils vont venir... Ils seront tous là ! Ecosais, Italiens, Portugais, Français (de Arles et de Hyères) pour affronter sportivement les « CHAPOBA » (Chapareillan, Pontcharra, Barraux), les Barbarians locaux. Les CHAPOBA et leurs invités vous prouveront que l'on peut jouer au foot, même à 60 ans. Certes ils courent peut-être un peu moins vite qu'à 20 ans, le dribble est un peu moins efficace, alors il faut parfois laisser un peu traîner la jambe pour arrêter l'adversaire, mais ne les prenez pas pour des « tamalous » !.. Ils ont de l'expérience, de beaux restes côté technique, et surtout un gros cœur pour ce ballon rond. Peut-être un point noir ?.. les décisions de l'arbitre souvent contestées, mais toujours de bonne foi !!



Alors à vos agendas pour réserver votre journée et venir nombreux les applaudir.

SAMEDI 9 JUNI 2018
DE 9^H00 À 18^H00

Au Stade Louis Rey, à Barraux
Buvette et restauration sur place

Avec la participation des équipes de : Greater Glasgow Old Guard (Ecosse), CÔME (Italie), ARC PAÇO (Portugal), ARLES, HYERES, CHAPOBA.

Toutes les équipes s'affronteront; à l'issue de la journée un classement sera établi et déterminera le vainqueur.

MONTÉE AU FOUR



Pause Partage vous propose une randonnée familiale suivie d'un grand repas partagé

DIMANCHE 10 JUNI
À 10^H00

Départ de la salle polyvalente, arrivée au four de Bellecombe vers 12^H30, après une pause rafraîchissement à Bellecombette.

Apportez vos quiches, tartes, pizzas... que nous pourrons cuire dans le four mis en route pour l'occasion. Apéritif offert par Pause partage.

Renseignements :
pausepartage38@gmail.com
☎ : 06 34 39 17 09

DE L'IMPROVISATION THÉÂTRALE À CHAPAREILLAN ?

La Compagnie des Instants Révévés, compagnie d'arts spontanés installée à Chapareillan, souhaiterait proposer des cours d'improvisation théâtrale pour 14-18 ans et pour adultes la saison prochaine sur la commune.

Discipline artistique à part entière, l'improvisation vous permettra aussi de travailler sur l'écoute, le lâcher-prise, la confiance en soi, l'acceptation de l'autre... Un seul objectif : se servir de ce qui est déjà présent pour écrire et jouer la suite de la scène.

Au-delà des bases de la discipline, la formation sera aussi une porte ouverte vers des échanges avec d'autres arts : musique, cinéma, danse contact, clown, dessin, écriture spontanée...

Aussi, afin de connaître mieux le potentiel de personnes intéressées, merci de nous contacter à instants.reveles@gmail.com où nous pourrons répondre à vos questions éventuelles.

Le formateur, Marc FERNANDES, pratique l'improvisation théâtrale depuis 1995 et transmet sa passion depuis de nombreuses années sur Chambéry. Avec plus de 700 spectacles à son actif, il vous fera découvrir les clés de la discipline.



LA COMPAGNIE
DES INSTANTS RÉVÉVÉS

Plus d'infos sur la compagnie :
@ciedesinstantsreveles

33 ANS DE PRÉSIDENTENCE POUR MARYSE GIRARDY

Créé en 1985 par Maryse Girardy et Johan Grizaud, le Karaté Club de Chapareillan fête ses 33 ans. Et pendant toutes ces années, une présidence unique, celle de Maryse. C'est pour toutes ses années d'investissement en tant que bénévole que la présidente s'est vu remettre la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Les échos sont allés à sa rencontre pour découvrir les secrets d'une telle longévité.



Maryse Girardy, médaillée d'or de la jeunesse et des sports

Echos du Granier : Après le bronze et l'argent, vous voici médaillée d'or. Une belle reconnaissance de votre engagement associatif ?

Maryse Girardy : Je suis effectivement très fière d'avoir obtenu cette médaille d'or, même si ce n'était pas un but en soi.

EdG : Cette médaille , on ne l'obtient pas si facilement ?

M.G : Non. Pour l'obtenir, un dossier doit être déposé par un tiers auprès du CDIMJSEA. Le dossier est étudié par le comité qui valide ou non la demande. En 2017, seules trois personnes ont obtenu la médaille d'or. Pour ma part, je pense que ce sont mes 33 ans de présidence ininterrompue au sein du Karaté Club qui ont joué en ma faveur.

EdG : Pourquoi avoir créé le Karaté Club sur Chapareillan ?

M.G : Avec Johan, nous avons découvert le karaté en 1978 sur Chambéry. J'ai tout de suite eu un coup de foudre pour cet art martial qui par la suite est devenu une passion. Le karaté m'a beaucoup apporté : modestie, humilité, respect. Cet art demande beaucoup de rigueur et d'assiduité et forge le mental. Comme aucun club n'existait sur la commune, nous avons décidé de créer notre propre association. Dès la première année, de nombreuses per-

sonnes nous ont rejoint dans notre aventure. Nous avons eu jusqu'à 150 licenciés.

EdG : Aujourd'hui, vous avez moins d'adhérents , pourquoi ?

M.G : Comme je le précisais, le karaté demande beaucoup de rigueur et d'assiduité. Pour une bonne pratique de cet art martial, il est nécessaire de s'engager et de donner de soi. Les bases sont très importantes car le karaté est évolutif. Si vous ratez, ne serait-ce qu'un cours, il vous manquera certaines techniques. Depuis 10 ans, les mentalités ont évolué et les gens préfèrent pratiquer un sport plus occasionnel, ce qui n'est pas vraiment compatible avec le karaté. A noter également qu'en 1985, on était dans les années « Bruce Lee », phénomène qui a attiré du monde dans les clubs.

EdG : Il y a 3 ans, vous avez développé le QI GONG. Pouvons-nous en savoir plus sur cette activité ?

M.G : Le QI GONG est une gymnastique traditionnelle chinoise fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale en associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Cette activité s'est développée grâce à l'une de nos adhérentes qui était diplômée en QI GONG et qui nous a

proposé de mettre en place un créneau horaire. Aujourd'hui 25 personnes pratiquent cette activité sur Chapareillan et nous avons même dû ouvrir un deuxième créneau.

EdG : Des projets pour l'avenir ?

M.G : Avec Johan, nous continuons à faire des trails à travers le monde ce qui nous permet d'allier la passion du voyage et la course à pieds. Cette année, l'association avec laquelle nous pratiquons notre activité fête son 200^{ème} trail et pour cet anniversaire, elle nous emmène vers une destination surprise. Donc on attend.

Nous avons également un autre projet, avec les adhérents qui le souhaitent, pour septembre pour fêter nos 40 ans de pratique du karaté avec pour destination le Japon, berceau du karaté.

KARATE CLUB

Maryse Girardy / Johan Grizaud

☎ : 06 77 67 25 15 / 06 85 79 66 19
johanmaryserun@wanadoo.fr

HORAIRES KARATÉ :
lundi & jeudi : 18^H00 / 21^H00
samedi : 14^H00 / 18^H00
(réservé aux ceintures noires)

HORAIRES QI GONG :
mardi et jeudi : 19^H00 / 20^H30



Remise de la médaille de la commune par Madame le Maire en présence de Johan Grizaud et des adhérents du club

LES RENC'ARTS DE LA NOMADERIE



LES RENC'ARTS

1, 2, 3
juin 2018 - CHAPAREILLAN (38)

CONCERTS / SPECTACLES / ATELIERS
ANIMATIONS / RESTAURATION / BUVETTE

INFO / BILLETTERIE:
www.lesrencartsfestival.strikingly.com/



Toutes les informations : lesrencartsfestival.strikingly.com
lanomaderie.asso@gmail.com

KERMESSE DE L'AMICALE LAÏQUE

Après sa bourse aux jouets de l'automne et sa participation au Carnaval de cet hiver, l'Amicale laïque poursuit, à l'approche de l'été, ses manifestations avec sa traditionnelle kermesse.

SAMEDI 9 JUNI 2018
DÈS 10^H00
Au stade de foot

L'association tient à vous faire part de la programmation qui, cette année, comporte des nouveautés !

10^H00 :

Le spectacle de chant organisé par la chorale de l'école élémentaire marque le début des festivités.

11^H00 :

Lancement officiel de la kermesse avec la buvette, les jeux traditionnels pour les enfants (et les très jeunes enfants), le château gonflable, les balades à poney et d'autres stands !

A partir de 14^H00 :

Pour la première fois, l'Amicale laïque organise (en plus des autres stands) de nouvelles activités de groupes destinées à faire participer les enfants... avec leurs familles !

16^H00 :

Le tirage de la tombola clôturera la kermesse. Cette année le premier lot est un over-board !

Nous remercions d'ores et déjà l'ensemble de nos partenaires commerçants, producteurs... qui, une fois de plus, nous permettent de proposer des lots très variés et très qualitatifs pour notre tombola.

Nous invitons également les familles à venir donner de leur temps concer-

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'Association Musicale de Chapareillan organise la Fête de la Musique

LE SAMEDI 23 JUNI
DE 18^H30 À MINUIT
Salle polyvalente
et parking de l'école primaire

18^H30

Vous pourrez écouter les élèves musiciens et chanteurs, les groupes de musique actuelle de l'AMC, l'Ensemble Musical et la Batucada de Barraux

A partir de 20^H00

concert du groupe Djwidou
musique du monde (Côte d'Ivoire)

A partir de 22^H00

concert de Kyril Method
groupe rock

Restauration et buvette sur place.



L'amicale Laïque

nant la tenue des différents stands, la préparation des gâteaux... pour faire de cette journée une vraie réussite pour les enfants !

Rappelons au passage que l'intégralité des bénéfices réalisés sert à financer les activités et sorties pédagogiques des écoliers de l'école publique.

Vous pouvez vous porter volontaire en nous contactant par mail :

amicalelaique.chapa@gmail.com
amicalelaiquechapa.canalblog.com

Au plaisir de vous compter prochainement dans l'équipe des bénévoles !

TROTTIBUS : SENSIBILISER LES ENFANTS À L'ENVIRONNEMENT

L'association des parents d'élèves de Chapareillan et l'école publique organisent les mercredis du mois de juin un trottibus pour sensibiliser les enfants à l'environnement. La circulation sera adaptée pour sécuriser les parcours.



Objectif : zéro voiture !

Adopter les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle et sensibiliser les enfants à leur environnement, c'est l'objectif de l'opération trottibus. Les enfants sont invités à venir à l'école à pied, en vélo, en trottinette pour limiter l'impact de leurs déplacements sur leur planète.

Des ateliers pédagogiques

En parallèle des actions pédagogiques seront organisées dans les classes. En maternelle, les enfants vont construire avec les institutrices lors des ateliers scientifiques une reproduction du village de Chapareillan et des différents bâtiments sur le thème patrimoine et culture.

Des impacts sur la circulation les mercredis du mois de juin

Les enfants sont incités à venir à pied à l'école et des départs collectifs sont prévus à partir de l'église et du gîte rue de L'Etraz de vent. Afin de sécuriser ce circuit, la circulation sera interdite aux voitures les mercredis du mois de juin rue de L'Etraz de vent de 8^h10 à 8^h35. Les automobilistes sont invités à utiliser d'autres parcours.

Contact

Marlène Spuig
Association des Parents d'Elèves
apechapa@yahoo.fr

OFFREZ VOTRE SANG !

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

VENDREDI 8 JUIN DE 16^H30 À 19^H45
À LA SALLE POLYVALENTE

Donner son sang c'est sauver des vies,
c'est sauver nos vies !

La collecte du 28 mars 2018 à Barraux a vu se présenter 80 généreux donateurs, pour 90 donneurs prévus par l'Etablissement Français du Sang. Avec 3 nouveaux donneurs et 76 poches prélevées.

Rappel : de 18 à 70 ans les hommes peuvent effectuer 6 dons du sang par an, les femmes jusqu'à 4 fois.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.



La prochaine collecte aura lieu
LE VENDREDI 8 JUIN 2018
DE 16^H30 À 19^H45

Chapareillan, Salle Polyvalente

Attention, désormais les collectes se terminent à 19H45, et non plus à 20H.

Nous vous y attendons nombreux. Merci pour votre geste généreux envers les malades et blessés.

Pour tous renseignements sur le don du sang ou un rendez-vous pour un don de plasma, un numéro de téléphone, le **0800 109 900**.

BADMINTON : UNE SECTION ENFANTS

Dans le cadre du développement du badminton au sein de notre commune, nous souhaitons faire découvrir ce sport aux enfants de 6 à 11 ans (CP au CM2). Accompagnés par un éducateur, les enfants suivront des sessions d'une heure environ le mercredi matin, tout au long de l'année scolaire.

Si cela vous intéresse, merci de prendre contact avec

Chapareillan Badminton

M. Philippe Adenot,

☎ : 06 71 67 02 38

contact@chapareillan-badminton.fr



REMISE DES MÉDAILLES AU SKI JUNIORS

Félicitations aux 90 enfants qui ont participé aux activités du ski juniors et qui ont obtenu une médaille (du flocon à la flèche vermeille). Rendez-vous l'année prochaine !



LE VIDE GRENIER DEVIENT ASSOCIATIF

Afin de financer les projets de l'amicale du personnel de Chapareillan (COS), la commune leur a confié une de ses manifestations : le vide grenier, événement qui perdure depuis de nombreuses années.
Bonne chance pour cette reprise...



LE DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
DE 9^H00 À 17^H00
chemin des écoliers

Inscriptions du
1^{er} juin au 30 août 2018.

Les dossiers seront disponibles à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur le site de la commune.

Tarifs : 5 € les 2 mètres linéaires + 2 € le mètre supplémentaire dans la limite de 10 mètres.

Renseignements :
videgrenier.chapa@gmail.com
www.chapareillan.fr

AGENDA ASSOCIATIF

MAI

26 SALON DU DRONE
Salle polyvalente
de 10^H00 à 18^H00

JUIN

1 LA NOMADERIE
Renc'arts
Informations en page 17

2 LA NOMADERIE
Renc'arts
Informations en page 17

3 LA NOMADERIE
Renc'arts
Informations en page 17

8 DON DU SANG
Collecte de sang
Salle polyvalente de 16^H30 à 19^H45

9 CHAPOBA
Manifestation footballistique
européenne
Stade Louis Rey, Barraux
de 9^H00 à 18^H00

9 AMICALE LAÏQUE
Kermesse
Stade de foot à 10^H00

10 PAUSE PARTAGE
Montée au four
Salle polyvalente à 10^H00

16 ECOLE BELLECOUR
kermesse
À l'école Bellecour

18 PAUSE PARTAGE
Assemblée générale
Mezzanine à 19^H00

23 AMC
Fête de la musique
Salle polyvalente dès 18^H30

30 TENNIS CLUB
Fête du tennis
Chalet du tennis

JUILLET

13 WEEK-END FRANCO - BELGE
Programme en page 13

14 WEEK-END FRANCO - BELGE
Programme en page 13

15 WEEK-END FRANCO - BELGE
Programme en page 13

FORUM DES ASSOCIATIONS 2018

Organisé par la commune en partenariat avec les associations chapareillanaises

LE SAMEDI 8 SEPTEMBRE
DE 9^H00 À 12^H30
salle polyvalente

Les associations souhaitant participer au forum doivent nous retourner le formulaire d'inscription avant le 15 août.

Le document sera disponible sur chapareillan.fr à compter du 1^{er} juin.

Renseignements :
Sébastien Rivet
☎ : 04 76 45 22 20
communication@chapareillan.fr
www.chapareillan.fr



Les associations souhaitant faire paraître un article sur leur association (présentation, interview, manifestations à venir ou passées...) dans le prochain bulletin (septembre, octobre, novembre), peuvent le remettre jusqu'au **15 JUILLET 2018** à communication@chapareillan.fr

MES ORDURES MÉNAGÈRES NE SONT PAS COLLECTÉES, POURQUOI ?

Depuis la nouvelle réglementation du ramassage des ordures ménagères par le SIBRECSA, au 1er septembre dernier, le standard de l'accueil de la mairie n'a cessé de recevoir des appels, avec toujours cette interrogation : pourquoi mes ordures ménagères n'ont-elles pas été collectées ? C'est sans doute qu'un des points suivants n'a pas été respecté :

1. Avez-vous mis votre poubelle en bordure de voirie avant le passage de la benne ?

2. Avez-vous mis vos ordures ménagères dans des sacs poubelles, avant de les mettre dans votre conteneur ?

3. Avez-vous mis des matières qui ne font pas partie des ordures ménagères (cartons, végétaux, verre...) ?

**POUR INFORMATION :
LE CONTENU
DE VOTRE CONTENEUR
EST VÉRIFIÉ
PAR LES
ÉQUIPES DE COLLECTE.**

Si le contenu du bac ou du sac est qualifié de non-conforme, il sera refusé à la collecte sans que ne soit prévu un rattrapage ultérieur : le refus de collecte est signalé par un autocollant apposé sur le conteneur. Le bac sera, après retrait des déchets non conformes par l'usager, collecté au ramassage suivant.



LES DÉCHETS NON COLLECTÉS

1. Les déblais, gravats, cendres, décombres et débris de toute nature provenant de travaux.

2. Les résidus ou déchets provenant de l'exercice de commerces ou d'industries quelconques.

3. Les excréments, les pansements septiques ou les déchets pathologiques non stérilisés, les matières explosives ou tout autre objet ou produit infecté, contaminé ou dangereux.

4. Les objets qui, par leur poids ou leur nature, ne pourraient être chargés dans les récipients réglementaires.

5. Les végétaux, les encombrants, le carton et les déchets recyclables : papiers, bouteilles et flacons en plastique, emballage en aluminium et en acier, le verre et les déchets pouvant être déposés en déchèterie.



Retrouvez le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés sur chapareillan.fr, rubrique « ordures ménagères »

CAROTTAGE DU LAC NOIR



« Au sein du laboratoire EDYTEM (CNRS/Université de Savoie), une équipe de chercheurs essaie de reconstruire l'histoire du climat, de l'environnement et des pratiques humaines dans les Alpes au cours des derniers millénaires.

Dans cette équipe, on étudie les témoins des environnements passés, comme le pollen, ou l'ADN des plantes, qui ont sédimenté, année après année, dans les dépôts du fond des lacs. En étudiant le remplissage

sédimentaire du lac, on peut donc reconstituer l'histoire du lac, son fonctionnement, des écosystèmes terrestres, mais aussi l'évolution des pratiques agro-pastorales et de leur impact sur l'environnement.

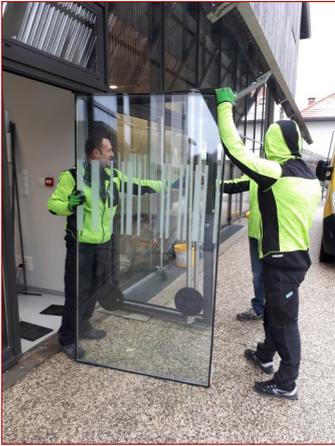
La première étape de ce projet est l'opération de calibration de nos indicateurs d'environnements passés (pollen et ADN). Pour mieux comprendre ce que ces deux indicateurs nous apportent comme information, nous allons extraire pollen et ADN du sommet des carottes sédimentaires (dépôts récents qui représentent les toutes dernières années) et vérifier s'ils reflètent bien la végétation des bassins versants. Nous réalisons ce travail de calibration sur 25 lacs dans les Alpes, en essayant de couvrir la plus grande diversité possible de lacs et d'environnements (forêt, pâturage...). Le lac noir a été sélectionné pour son environnement forestier.

Nous avons donc réalisé quatre petits carottages sur ce lac le 14 mars 2018. »



Carottage du Lac Noir

PHOTOS TRAVAUX



Changement des vitrages de l'école élémentaire



Remise en état, par les services techniques, de la Croix Berthet, chemin de l'Épitel



Cet arbre, place de la gare a été taillé par une personne étrangère au service de la mairie. Pour quel motif ?



Pose d'un nouveau colombarium (6 cases) au cimetière du chef-lieu



Nettoyage d'une piste forestière



Ramassage des déchets dans la plaine par ARECE



Déchèterie sauvage au pied du sentier de la puce et Pierre Hachée



Evacuation d'un véhicule incendié, route des Entremonts



Reprise sur le chemin de Jacquère



Reprise des gazons après le passage de la fibre optique sur la route de Barraux

EAU POTABLE

Suite aux travaux de nettoyage sur les canalisations dans le réservoir du Villard le 12 mars dernier, le taux de chlore a été augmenté pour la désinfection du réseau.

Le traitement sanitaire est effectué par un procédé d'ionisation (« ultraviolets ») qui préserve les qualités gustatives de l'eau. Pour obtenir une eau potable, le chlore est un moyen d'atteindre les normes réglementaires, c'est-à-dire respecter les limites de qualités bactériologiques.

Le dosage va dépendre de la qualité de l'eau, du linéaire de réseaux, du temps de séjour de l'eau dans les canalisations et de l'âge de celles-ci.

Dans le cadre du plan Vigipirate, contre les attentats, il est imposé un minimum de 0.30 mg/L au départ du réseau et au moins 0.10 mg/L en sortie.



Entretien de voirie sur la majorité des routes (enrobé à froid)



Nettoyage des fientes de pigeons au clocher du bourg

PSYCHOLOGIE, SOPHROLOGIE ET RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Installée depuis 2007 à Chapareillan, Mme Grégorie Commaincas, psychologue de formation, a souhaité nous exposer les différentes facettes de son métier.



Grégorie Commaincas

Echos du Granier : Quel est votre parcours professionnel ?

Grégorie Commaincas : J'ai étudié à la faculté de psychologie où j'ai obtenu un master. J'ai par la suite travaillé à l'hôpital et en institut spécialisé mais cela ne me convenait pas et je me suis rapidement mis à mon compte. J'ai d'abord ouvert mon cabinet, en 2003 sur Pontcharra avant de venir m'installer à Chapareillan en 2007.

Par la suite et par passion, je me suis formé en sophrologie et en réflexologie plantaire.

EdG : Pouvez-vous nous expliquer ce que sont la psychothérapie, la sophrologie et la réflexologie plantaire ?

G.C : La psychothérapie consiste à étudier l'esprit humain. L'objectif est thérapeutique. C'est en discutant avec le patient qu'il est possible de déceler certains problèmes psychologique et/ou certaines souffrances et d'établir un diagnostic afin de le guérir.

La sophrologie est une technique de relaxation basée sur la respiration et les visualisations mentales. C'est un outil pour apprendre à gérer le stress et exploiter tout son potentiel physique et psychologique. La sophrologie permet de lutter contre les troubles du sommeil, l'angoisse, les addictions et de manière générale contre tous les symptômes liés au stress. Elle aide également à affronter plus sereinement certains moments importants de la vie (accouchement, compétition, opération chirurgicale...).

La réflexologie plantaire est reconnue par l'OMS comme médecine chinoise. C'est une discipline qui fait partie des techniques naturelles, considérant que le pied est la représentation miniaturisée du corps humain. Grâce aux pressions exercées sur les zones du pied, on accède à tous les organes, glandes et système du corps. En sti-

mulant ces zones réflexes, on rééquilibre l'énergie vitale interne, ce qui entraîne de nombreux bienfaits physiques, psychologiques et émotionnels. On utilise cette méthode avec les bébés, les enfants et les adultes à des fins préventives et curatives.

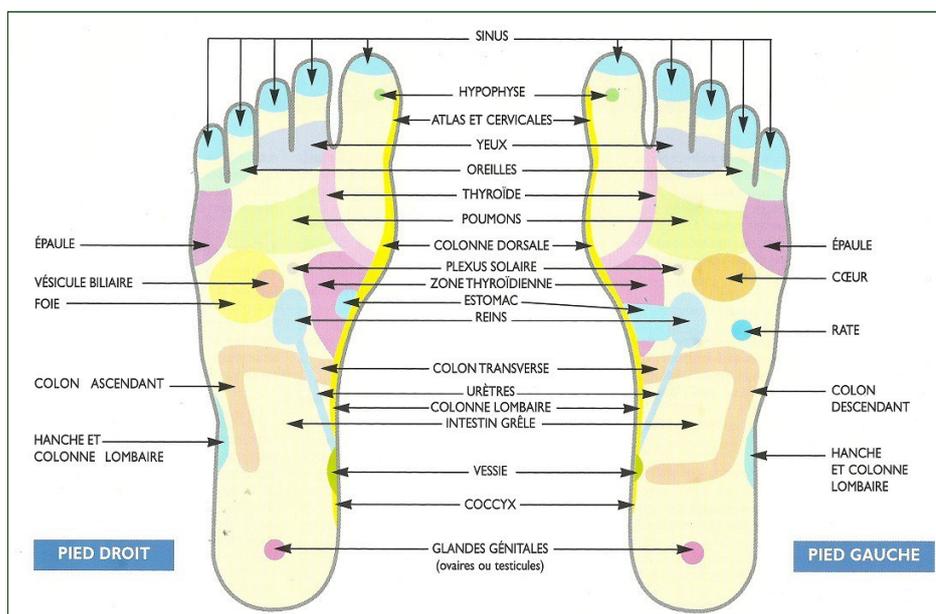
Il est à noter que ces trois techniques sont tout à fait complémentaires. J'utilise la sophrologie et la réflexologie plantaire comme outil thérapeutique.

EdG : Qui sont vos patients à ce jour ?

G.C : Mes patients viennent pour beaucoup de Chapareillan. Je reçois environ 20 % d'hommes (de plus en plus d'hommes font la démarche de venir), 40 % de femmes et 40 % d'enfants. Ces derniers sont de plus en plus angoissés et l'addiction aux jeux vidéos pour certains est une difficulté supplémentaire à gérer et modifie leur comportement (stress, saut d'humour...)

EdG : Vous organisez également des cours collectifs ? Pouvez-vous nous en dire plus ?

G.C : J'organise effectivement des cours collectifs en sophrologie (entre 6 et 8 personnes), au centre Gentiane à Pontcharra, un vendredi sur deux de 19^h30 à 20^h30. Ces séances collectives permettent de lutter contre le stress et de s'accorder un moment de détente.



**PSYCHOTHÉRAPEUTE,
SOPHROLOGUE
ET PRATICIENNE EN
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE**

Mme Grégorie Commaincas
233 chemin de la Cura, Chapareillan
☎ : 06 17 84 29 07
ipsophro@gmail.com
Facebook : @gregcommaincas

HORAIRE
Du lundi au samedi, sur rendez-vous

MV GLAMOUR : ÇA DÉCOIFFE !

Salon de coiffure créé en avril 2011 par 2 associées, Marlène Da Silva et Virginie Covarel, MV glamour vous propose différents services. Les Echos du Granier sont allés les rencontrer pour mieux faire connaissance.



Virginie et Marlène,
associées du salon de coiffure MV Glamour

Echos du Granier : Dans un premier temps, que signifie MV Glamour ?

Virginie Covarel : Le nom de notre salon de coiffure est représenté d'une part par les initiales de nos prénoms : Marlène et Virginie et d'autre part du fait que nous sommes passionnées de mode, des dernières tendances relayées par le magazine Glamour. D'où le nom MV Glamour.

EdG : Associées sur ce salon de coiffure, pouvez-vous nous expliquer votre parcours professionnel ?

Marlène Da Silva : Nous possédons toutes les deux un CAP et un BP en coiffure.

Nous sommes associées depuis 2006. A cette époque, nous avions un salon de coiffure et un institut sur Saint-Baldoph.

Habitante de Chapareillan, j'ai toujours souhaité développer mon activité dans ce secteur. Lorsque l'ancien salon de coiffure a fait faillite, nous avons repris le fond de commerce. L'avantage est que ce salon est spacieux et dispose de places de parking privées.

EdG : Vous avez donc de l'espace, non seulement pour développer la coiffure mais vous proposez aussi d'autres services ?

V.C : En effet ! Passionnées, nous nous formons régulièrement sur les nouveaux styles de coiffure car cela évolue très vite. Il est nécessaire de

ne pas rester sur nos acquis et de pouvoir proposer à nos clients de nouvelles tendances.

Par exemple, les jeunes souhaitent les mêmes coupes de cheveux que les footballeurs ou que les participants aux jeux de télé-réalité. Donc, il faut être au goût du jour !

M.D.S : En plus de la coiffure, nous proposons du relooking intégral, de l'esthétisme et des produits nouvelles tendances.

A ce sujet, nous avons développé, suite à une formation, une nouvelle gamme de produits bio et naturels.

EdG : Et également du prêt-à-porter puisque vous venez d'ouvrir une nouvelle boutique ?

M.D.S : Il est vrai que nous suivons la mode de très près et de ce fait, nous proposons à l'intérieur de notre salon quelques vêtements et accessoires (bijoux, ceintures...).

Après des années de coiffure et souhaitant diversifier notre métier, nous avons décidé en octobre 2017, d'ouvrir une boutique de vêtements pour femmes sur Challes-les-Eaux : MISSSHOWROOM.

Nous proposons des vêtements pour tous les goûts, de toutes les tailles et à tous les prix. Nous sélectionnons nous-mêmes les produits venant de France et de différents pays d'Europe.

EdG : Dans votre salon de coiffure, votre clientèle est uniquement chapareillanaise ?

M.D.S : Pas forcément ! Il y a plusieurs coiffeurs sur Chapareillan. Les gens s'habituent à un coiffeur et certains sont prêts à faire quelques kilomètres pour le garder. Notre clientèle se situe dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

V.C : Dans la coiffure, chacun de nous à son propre style, sa propre façon d'être et c'est cela qui fait que tel ou tel client préfère tel ou tel coiffeur. Il en faut pour tout le monde et pour tous les goûts.

EdG : Un dernier mot ?

M.D.S : Tout au long de l'année, nous organisons des promotions sur certains jours et sur certaines prestations. Nous invitons donc nos clients et futurs clients à se connecter sur notre page Facebook pour en profiter.

MV GLAMOUR

Mme Virginie Covarel

Mme Marlène Da Silva

Rue de l'épinette, Chapareillan

☎ : 04 76 72 35 78

misshowroom73@gmail.com

Facebook : @mvglamour

HORAIRES

Du mardi au jeudi : 8^h30 / 18^h00

Vendredi : 8^h30 / 19^h00

Samedi : 8^h30 / 17^h00



ACCUEIL DE LOISIRS : UN ÉTÉ DE FOLIE !

Cet été, l'accueil de loisirs ouvrira ses portes du mardi 10 juillet au jeudi 30 août.

Pour répondre à la demande des familles, la municipalité a fait le choix d'augmenter les effectifs à 48 enfants (agrément jeunesse et sport) sur l'ensemble des semaines d'été, même sur les stages (habituellement ouvert pour 36 enfants).

Voici quelques informations à retenir !



Semaine 21

C'est la semaine où le programme sera distribué dans les écoles.

Il sera disponible début mai sur notre site. Les abonnés de notre page Facebook en seront informés dès sa mise en ligne.



INSCRIPTIONS

28.05 - 20^H

C'est le jour et l'heure du démarrage des inscriptions.

Ces dernières seront prises en compte par courriel puis par écrit directement au pôle enfance dans l'ordre d'arrivée. Toute inscription faite avant ne sera pas retenue.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Vous voulez une petite exclusivité sur les activités de cet été ? Les Echos ont rencontré la direction de l'accueil de loisirs.

Echos du Granier : Quelles seront les activités proposées cet été ?

La Direction : Comme chaque année, nous essayons de répondre au mieux aux attentes des parents et des familles.

L'équipe de l'accueil de loisirs a prévu 4 stages : vélo, tennis, randonnées et tir à l'arc ; ainsi que 3 sorties : 2 à la piscine et une au domaine des Fauves et une multitude d'activités, des grands jeux, des activités manuelles, culturelles, sportives et même, parce que les enfants nous le demandent... ce sera la 9^{ème} édition du Koh Lanta Chapawii.

Il sera également possible de se prélasser dans un transat, de faire un babyfoot entre copains / copines ou un jeu de société au calme, on pourra même danser au rythme de l'été... en fait c'est aussi ça les vacances !

A l'accueil de loisirs, on s'amuse et on passe du bon temps... alors on vous attend !

C'EST LA FÊTE !

Pour fêter la fin des vacances d'été, nous proposons à toutes les familles de se retrouver autour d'un barbecue. Cela sera l'occasion de passer un bon moment et de conclure par un grand tournoi familial de tir à l'arc.

Jeudi 30 août à 17^H00
Aux bungalows

Salle polyvalente en cas de pluie

Nous demandons aux familles participantes de bien vouloir apporter soit une entrée soit un dessert.

Inscriptions jusqu'au 28 août
enfancejeunesse@chapareillan.fr

Afin de faciliter l'organisation, merci de préciser le nombre de personnes (enfants, adultes) et le plat apporté.

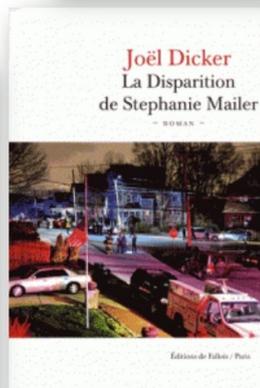
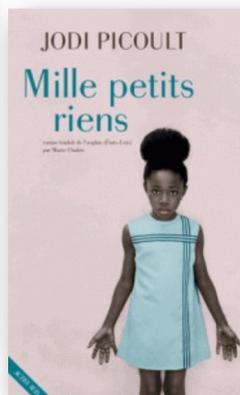
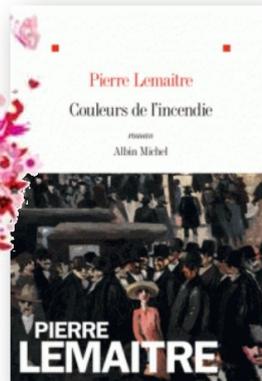
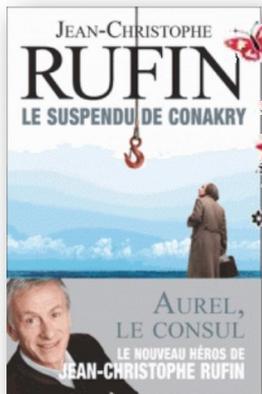


EN CAS D'ARRÊT DES TAP (réponse de l'éducation nationale le 24 avril) la municipalité organisera les mercredis matins, une **GARDERIE DE 7^H30 À 12^H30**. Retrouvez toutes les informations sur chapareillan.fr à partir du 11 juin.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION pour les services du pôle enfance/jeunesse (périscolaire, restaurant scolaire et accueil de loisirs) pour 2018 - 2019, seront disponibles à partir du **11 JUIN 2018**, sous format papier au pôle enfance - jeunesse ou téléchargeables sur chapareillan.fr

INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE / ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR. Pour la semaine du 3 au 7 septembre 2018, la dépose des dossiers et les dates d'inscription devront être communiquées au plus tard **LE DIMANCHE 26 AOÛT**, soit au pôle enfance / jeunesse, soit dans la boîte aux lettres du pôle enfance - jeunesse. Pour les semaines suivantes, les délais d'inscriptions habituels, détaillés dans le règlement de fonctionnement, sont à respecter.

COUPS DE CŒUR

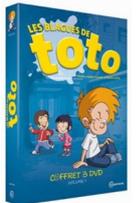


NOUVEAU SERVICE



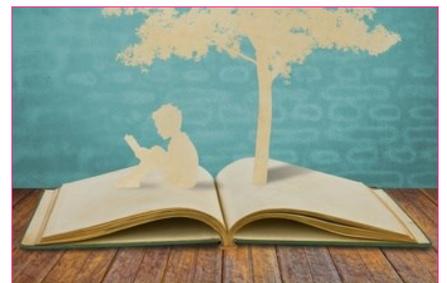
Grâce au réseau des bibliothèques, plus de 100 DVD sont désormais accessibles au prêt.

Films, documentaires, dessins animés pour tous vous attendent à la bibliothèque.



Chaque adhérent peut emprunter 1 DVD pour une durée de 3 semaines.

CLUB DE LECTURE



Prochaine rencontre
« Délivre Ensemble » :

LES PRIX LITTÉRAIRES

Mardi 15 mai à 17^{H00}
à la bibliothèque

Lors de nos rencontres nous avons abordé des thèmes variés : la Paysannerie, la littérature espagnole, le Japon, l'Italie, les coups de cœur, les romans à succès, et aussi des auteurs : Andréï Makine, Eric Faye, Serge Joncour, Amin Maalouf, Antoine Choplin, Jeanne Benameur, Pierre Rabbhi, Marie-Hélène Lafon, Yasmina Reza, David Foenkinos, Grégoire Delacourt...

Si la lecture vous intéresse, Rejoignez nous... Venez Partager, échanger, trouver des idées de lecture...

N'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque ou à la mairie qui transmettront...

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

11 & 12 MAI
1^{ER} AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE INCLUS

HORAIRES D'OUVERTURE :

mercredi :
10^{H00} / 12^{H00} et 14^{H00} / 18^{H00}
vendredi :
16^{H00} / 18^{H00}
Samedi :
9^{H30} / 12^{H00}



624

C'est le nombre d'adhérents
à la bibliothèque en 2017

BIEN VIVRE À DOMICILE : ISÈREADOM

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT, ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : ISÈREADOM



N° Vert 0 800 38 00 38
Appel gratuit

Du Lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h

→ **UN ANNUAIRE**
• des professionnels de santé
• des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs

→ **DES INFORMATIONS**
• sur les dispositifs d'aides
• sur les points d'information de proximité sur l'autonomie

→ **UN AGENDA**
• des événements
• ateliers et conférences bien-être et santé




Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe.

Pour faciliter la vie des usagers, le Département de l'Isère, avec le soutien de ses partenaires, a lancé IsèreADOM, dispositif comprenant un Numéro Vert gratuit, le 0800 38 00 38, et un site Internet, www.isereadom.fr.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points info autonomie, associations, artisans...qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc. Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Plus de 800 offres sont référencées dans l'annuaire. Cette base sera enrichie et mise à jour régulièrement par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte professionnel sur le site Internet.

Pour en savoir plus :
www.isereadom.fr

ADEF GRÉSIVAUDAN : EMPLOI ET FORMATION

L'association accueille et accompagne les personnes en recherche d'emploi dans un parcours dynamique de deux ans maximum avec pour objectif : s'insérer durablement dans la vie active. Les missions auprès de particuliers, entreprises, collectivités locales, associations (à titre onéreux ou à but non lucratif) sont variées et répondent à une anticipation ou une urgence du client.

L'ADEF assure un suivi professionnel, social, personnalisé et de proximité.

Double mission : assurer une aide ponctuelle, efficace et de qualité au-

près des clients, tout en menant une action concrète d'accompagnement des salariés vers l'emploi, la formation, l'évolution professionnelle.

Forces de l'ADEF : grande réactivité, souplesse des contrats (missions à partir de 2 heures), réponse rapide et ciblée, compétences variées. Pensez à l'ADEF pour vos remplacements, surcroûts de travail, anticipations des congés, arrêts maladie ...

L'ADEF est l'employeur et se charge des formalités administratives : recrutements, contrats de travail, salaires, déclarations, cotisations.



Un service avantageux :

- Défisicalisation : 50% de réduction d'impôts (particuliers selon la liste établie par l'état).
- Paiements acceptés par CESU délivrés par le comité d'entreprise.

Contact :

Antenne de Pontcharra

☎ : 04 76 13 57 84

pontcharra@adef-gresivaudan.fr

www.adef-gresivaudan.fr

Facebook : @adefgresivaudan

OÙ RECHARGER VOTRE VOITURE ÉLECTRIQUE ?

Sur le territoire du Grésivaudan, 11 bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides sont désormais fonctionnelles sur les communes suivantes : Les Adrets, Bernin, Chamrousse, Le Cheylas, Laval, Montbonnot Saint-Martin, Pontcharra, Saint-Hilaire du Touvet, Saint-Ismier, Theys, Villard-Bonnot.

5 nouvelles bornes viendront compléter le maillage et seront en service avant l'été 2018 : Allevard, Crêt-en-Belledonne, Crolles, Goncelin et Saint-Martin d'Uriage.

L'exploitant Sedi prévoit d'étoffer encore le réseau isérois avec l'ambition d'installer une borne tous les 10 kms afin de garantir à chaque utilisateur de trouver une infrastructure de proximité.



Lieux de recharge sur eborn.fr

Quelques chiffres sur la mobilité électrique dans le Grésivaudan :

- 356 charges réalisées
- 2 622 kWh consommés
- 3 055 kg de CO2 économisés
- 19 062 kilomètres parcourus en véhicules électriques ou hybrides

Mention spéciale pour les bornes des communes de Saint-Ismier, Bernin et Chamrousse qui sont les plus utilisées !

ARCS ET FLÈCHES : DES IDÉES D'ACTIVITÉS

Un rêve d'enfant....une histoire millénaire... Un sport olympique... un challenge d'équipe.... Une activité nature en famille...un accomplissement personnel...

Autant de façons de découvrir et de pratiquer le Tir à l'Arc avec Arcs et Flèches !

Christophe Ducourtill, moniteur Breveté d'Etat de tir à l'arc, et son équipe vous accueillent face à la montagne, dans un cadre verdoyant, à Prapoutel les 7 Laux pour vous prodiguer des conseils et vous faire partager sa passion.



Pour votre bonheur, « Arcs et flèches » vous proposent de nombreuses activités pour le plaisir de tous :

- **Tir à l'arc sur cibles olympiques** : initiation, perfectionnement et stages.

- **Tir à l'arc 4 / 8 ans** : apprentissage au tir à l'arc par le jeu en attaquant le Fort Apache défendu par les méchants cow-boys. Arcs souples et flèches sécurisées.

- **Tir sur cibles 3D** : exercez votre adresse de chasseur à l'arc en effectuant un parcours de cibles en cibles.

- **Parcours de tir à l'arc en forêt** : partez sur les traces des chasseurs primitifs et parcourez la forêt, arc à la main. Réveillez votre instinct en vous adaptant au terrain et aux distances pour des tirs spectaculaires.

- **Arc trap** : unique en Rhône-Alpes, le ball trap à l'arc. De 1 à 6 joueurs en si-

multané. Un lanceur mécanique propulse des disques à atteindre en plein vol.

- **Arbalète** : découvrez cette arme ancestrale, redoutable de puissance et de précision.

- **Carabine Laser** : découvrez le tir biathlon avec le matériel utilisé par les juniors en compétition. Tir totalement sécurisé, pas de projectile, pas de bruit, 100 % écolo.

- **Arc attack** : le jeu de combat d'archers. Affrontez vos adversaire avec un arc et des flèches en mousse et découvrez nos scénarios : Hunger games, Final Fantasy, Zelda, Arrow... : 2 plateaux de jeu en open space (900 m2 avec bunker) ou en nature land (1600 m2 en forêt)

- **Nuits sous tipis** : venez en famille ou entre amis passer une nuit à l'indienne. 3 tipis pour 18 couchages. Nous pouvons également installer les tipis sur le lieu de votre choix (anniversaire, fête...)

- **Animations d'événements** : anniversaire, fêtes, séminaires, CE...

Renseignements :
 Christophe Ducourtill
 ☎ : 06 07 96 48 78
 contact@arcsetfleches.com
 www.arcsetfleches.com

LES MÉDIÉVALES DE MONTBONNOT : LES VOYAGES DE MARCO POLO



Mairie Parc de Miribel
Les médiévales
 Samedi 21 juillet
 de 15h à 23h
 Entrée gratuite
 Restauration sur place
 LES VOYAGES DE MARCO POLO
 38330 Montbonnot-Saint-Martin
 www.montbonnot.fr

**LE SAMEDI 21 JUILLET
DE 15^H00 À 23^H00**

Parc du château de Méribel
 Entrée libre et gratuite

Renseignements et informations :
 Mairie de Montbonnot
 ☎ : 04 76 90 56 36
 www.montbonnot.fr

GPS VERS L'EMPLOI : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ

La plateforme de services pour l'emploi dans le Grésivaudan (GPS vers l'emploi) s'adresse à toute personne souhaitant être accompagnée pour s'engager dans une nouvelle stratégie de recherche d'emploi en participant à des ateliers sur les thèmes de l'emploi, la formation ou l'entreprise par exemple.

Ce dispositif concerne les demandeurs d'emploi, les allocataires RSA et les personnes en situation de handicap.

Le dispositif GPS vers l'emploi est organisé sous la forme de 7 ateliers pour s'informer, réfléchir et agir : l'orientation professionnelle, la formation, la

communication professionnelle, l'entreprise et moi, la connaissance des bassins d'emploi, la gestion de stress et l'estime de soi, la mobilité.

Le bénéficiaire du dispositif est suivi par un référent de AIDER (Activité pour l'Initiative et le Développement de l'Economie Rurale). Il participe aux ateliers collectifs et bénéficie d'un suivi individualisé.

La plateforme est ouverte a minima une journée par semaine sur chaque localité, le matin étant réservé aux ateliers collectifs et l'après-midi aux suivis et démarches individuelles.



Fonds social européen

Ce dispositif est cofinancé par le Fond social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014 - 2020

Contact :
 Association AIDER - Sarah Berlioz
 Parc d'activités
 Espace Bayard Entreprises
 38530 Pontcharra
 ☎ : 04 76 75 64 34 / 06 81 21 99 00
 sarah.berlioz@aider73.fr

LA VIE À BELLECOMBE AU XIV^{ÈME} SIÈCLE - PARTIE 3

D'après l'ouvrage « Histoire de Chapareillon et du mandement de Bellecombe » d'Emile Guigaz

L'INDUSTRIE

Les conditions de la vie féodale s'améliorèrent au cours du XIV^e siècle.

Tout au long des cours d'eau qui descendaient des Grandes Roches et des pentes du Granier, s'établirent des artifices (se disait anciennement pour les engins et constructions destinés à l'artisanat ou à la petite industrie) : moulins, martinets (marteau de forge de faible masse mais de cadence rapide mû par une roue à cames, elle-même actionnée par une roue hydraulique), battoirs (artifice pour battre le chanvre ou pour broyer l'écorce du chêne) et scies.

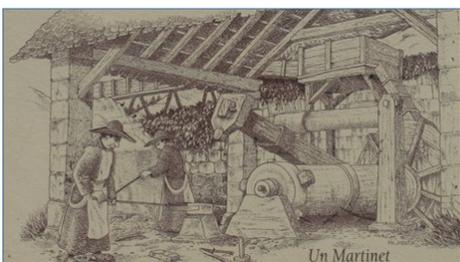
Il existait encore, au début du XX^e, sur le Cernon, deux moulins à eau qui fonctionnaient avec des pressoirs à huile pour les noix. Ces moulins avaient été albergés le 28 décembre 1333 à Pierre de l'Isle avec le riverage (taxe perçue sur les attelages qui tiraient les bateaux sur les chemins de halage, et destinée à leur entretien) et la faculté de bâtir d'autres artifices.



Moulin du Pont Royal

Un troisième moulin était construit sur le Cernon avec un battoir. Au cours de l'année 1333, il fut albergé à Pierre Berger sous le cens de 5 sols bonne monnaie.

Sur le Cernon on trouvait aussi un martinet pour lequel le tenancier, Pierre Berger, versait en 1365 au seigneur de Bellecombe de 6 gros et lui remettait également en nature 4 fers à cheval.



Un Martinet

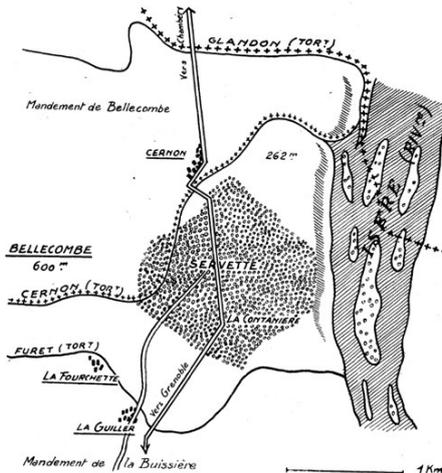
Le Cernon faisait également mouvoir, en 1358, une scie pour la fabrication des planches dont une vingtaine était due annuellement au châtelain de Bellecombe, à titre de redevance.

Enfin on fabriquait à Servette des carons, grosses briques ou carreaux de terre cuite. On en livre en 1311, au châ-

telain de la Rochette pour la réfection de son four.

LES FORÊTS

Les forêts occupent une partie importante de la superficie du mandement. On y trouve des essences variées : chênes, châtaigniers, érables, charmes, noyers.



L'ancienne forêt de la Servette d'après J. Richard-Mollard

Par ordre d'importance, les forêts sont les suivantes : celle de Servette, la plus grande, puis des Eparres, celle des Abîmes, et une autre plus petite, celle du Boutat.

Les forêts s'exploitent de plusieurs façons. On utilise le bois pour le chauffage, pour la fabrication du fer dans les forges et martinets, pour la tournerie, pour la charpente et, enfin, dans les charbonnières pour la fabrication du charbon de bois.

Étant donné la grande consommation de bois, les dauphins s'employèrent à remédier à la dévastation des forêts. Humbert II, par lettre du 10 mai 1340, ordonne de supprimer tous les martinets et les charbonnières et défend sévèrement de faire des essarts ou défrichements.

Les noms de lieux de la commune nous conservent, d'une part, le souvenir de cette œuvre de défrichement et, d'autre part, les endroits où poussaient, au XIV^e siècle, les diverses essences de bois. On trouve, en effet, les Essarts, au-dessus de la Palud, et l'on relève les noms de la Fayerai, de Charpena, de Jarjillat ou de Noyarey, endroits où poussent respectivement les hêtres, les charmes, les chênes et les noyers.

La forêt de Servette n'était en fait pas très importante : elle ne mesurait qu'une lieue et demie de tour soit environ 7 à 8 kilomètres (environ 2.5 kilomètres de diamètre). Elle était traversée par la route venant de Barraux et conduisant de Grenoble à Chambéry.

Le dauphin tenait particulièrement à la conservation de cette forêt car, en temps de guerre, elle constituait un obstacle sérieux aux troupes d'invasion.

LES ROUTES ET LES CHEMINS

Il y avait au XIV^e siècle, à Chapareillon, trois routes principales.

1. La grande route de Grenoble à Chambéry qui passait par Lumbin, La Terrasse, Le Touvet puis Barraux, la forêt de la Servette, Chapareillon, l'Épinette, l'Étrat (l'actuelle D 590 A), La Ville, Clessant, Montfollet, La Palud, Saint André et Apremont. La tradition locale maintient que cette route était dangereuse en raison de la traversée de la forêt de Servette où étaient souvent attaqués les voyageurs.

2. La route de Montmayeur qui venait de Chambéry, passait vers le prieuré détruit du Granier, descendait sur Apremont, puis se dirigeait vers Chapareillon et le port de la Gache où l'on pouvait passer par un bac d'une rive à l'autre de l'Isère, continuait enfin sur Pontcharra et Avalon pour aboutir en Italie en passant par le col du Mont-Cenis.

3. La route de Chapareillon à Montmélian, qui traversait la prairie des Mortes, le pont du Glandon faisant limite entre le Dauphiné et la Savoie. Cette route était souvent en mauvais état et devait être constamment entretenue par les paysans du mandement de Bellecombe, sur ordre de leur Châtelain.

Des chemins secondaires assuraient les communications d'une part entre la Ville et Bellecombe et, d'autre part, entre la Ville et les bourgs des Marches et de Myans. Ce dernier chemin passait par Clessant, le Grand Lac et les abords de Pierre Achier.



Pont du Glandon, les Mortes

Le chemin de Chapareillon à Bellecombe partait de la route de Grenoble à Chambéry, à la sortie de la forêt de la Servette, vers les moulins, pour aboutir en dessous du château après avoir suivi approximativement le cours du Cernon. Le chemin de la Ville à Bellecombe empruntait d'abord la route de Grenoble à Chambéry jusqu'à Montfollet, puis remontait le cours du Nancey en dessous de la Palud, se dirigeait ensuite vers Bellecombette, Banchoth, puis montait directement à Bellecombe.